



REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple – Un But – Une Foi

MINISTERE DE LA FEMME DE LA FAMILLE ET DE L'ENFANCE



CELLULE DE SUIVI OPERATIONNEL DES PROGRAMMES DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETE

**COMMUNICATION DE MADAME LE MINISTRE A
L'OCCASION DU FORUM NATIONAL ORGANISE PAR
LE CRES SUR LES RESULTATS DE LA RECHERHCE
ECONOMIQUE ET SOCIALE**

Mesdames et Messieurs,

Le Sénégal est un des membres des Pays les Moins Avancés(PMA) avec un Indice de Développement Humain(IDH) de 0,489/1 et où près de 46,7% de la population vivent dans l'extrême pauvreté avec un revenu journalier de moins 1,25\$ US par jour. Cet état de fait expose ainsi une bonne frange de la population à des situations de précarité et de vulnérabilité qui exacerbe ou accentue les difficultés d'accès à un certain nombre de services sociaux de base.

Aussi la lancinante question de la Demande Sociale est elle devenue la préoccupation majeure des nouvelles autorités qui ont placé leur magistère sous le signe de la satisfaction de celle ci.

Cette option s'est traduite par l'élaboration et la mise en œuvre de la Stratégie Nationale de Développement Economique et Sociale(SNDES) qui vise entre autres objectifs le développement du capital humain, la protection sociale et le développement durable à travers l'accès aux services sociaux de base, la protection des groupes vulnérables et la promotion de l'économie verte dans la période 2013-2017.

Au demeurant et afin de prévenir les conséquences néfastes des crises alimentaire, économique, financière et énergétique sur les conditions de vie des ménages en termes de perte de revenu et d'emploi et de difficultés d'accès aux services sociaux de base, le Ministère en charge du développement social avait ,conformément aux orientations de la Stratégie Nationale de Protection Sociale(SNPS) élaborée pour la période 2005-2015, conçu et mis en œuvre avec les différentes parties prenantes

l'Initiative Nationale pour la Protection Sociale des groupes vulnérables (INPS).

L'INPS a pour but de contribuer à la réduction de la pauvreté, la vulnérabilité et l'exclusion sociale à travers une approche globale intégrée et décentralisée dans une perspective d'autonomisation socio- économique, d'équité et d'égalité de genre.

Sous ce chapitre, le Département a contribué à l'adoption et à la validation d'un certain nombre d'instruments juridiques à portée sociale tels que : la loi sur la parité, le code de la Nationalité, la loi d'orientation sociale etc.

Par ailleurs dans le sillage des dynamiques enclenchées pour booster les initiatives développées pour la promotion de la Protection Sociale, le Ministère de la Famille prend une part active à la mise en œuvre de projets et programmes y afférents tels : le Programme de Nutrition ciblée sur l'Enfant et Transferts sociaux (NETS); le programme de transfert aux orphelins et enfants rendus vulnérables par le VIH/SIDA ; le programme d'accès aux soins pour les personnes âgées à travers le plan Sésame ; le programme de Réadaptation à Base communautaire (RBC); le programme de cantines scolaires ; le programme Cash Voucher « bons d'achat alimentaires » destiné aux ménages vulnérables, etc.

Il en est de même pour la mise en œuvre des programmes de filets sociaux que sont : le Programme national de« Bourses de Sécurité Familiale/PNBSF et le Programme national de « Couverture Maladie Universelle/PCMU ».

Pour rappel, les dispositions réglementaires et législatives confèrent au Département en charge du développement social la mission globale de préparer et de mettre en œuvre la politique définie par le chef de l'Etat en matière de politique familiale, de protection et de développement des femmes et des enfants .

A ce titre, il est chargé :

- d'élaborer des politiques de développement social et contribuer à l'amélioration des conditions de vie des familles ;**
- veiller au respect des droits fondamentaux des enfants et d'assurer la bonne intégration des jeunes enfants dans la vie familiale et sociale ;**
- élaborer et de mettre en œuvre des politiques à l'égard des enfants abandonnés, des enfants des rues et des enfants en voie de marginalisation, d'entreprendre des actions permettant de donner un cadre de vie décent à ces enfants ;**
- d'identifier et de mettre en œuvre les mesures requises pour la préservation des valeurs familiales ;**
- de conduire la politique de promotion de la femme et de lutte contre les discriminations à l'égard des femmes ;**
- de favoriser le renforcement des capacités des femmes;**
- de faciliter le financement et la gestion de leurs activités économiques;**
- de veiller à ce que les projets de développement profitent à l'ensemble des catégories sociales de la population, et notamment aux plus démunis ;**

- de participer avec tous les ministères, à la définition et à la mise en œuvre des politiques d'élimination de la pauvreté

Ainsi le secteur du développement social est subdivisé en 05 sous secteurs: famille, femme, enfance, entrepreneuriat féminin et micro-finance et les principales activités mises en œuvre par le Département s'articulent autour des lignes d'actions suivantes :

-Accélérer l'autonomisation socio-économique des femmes et des jeunes filles et le renforcement de leurs capacités techniques, managériales et d'intervention dans la chaîne des valeurs productives à travers un meilleur accès à la Microfinance et à des produits financiers innovants porteurs d'emplois et de revenus durables;

-Renforcer la protection et la promotion des Droits humains des familles, des femmes et des enfants prenant en compte l'Equité et l'Egalité de Genre;

-Accélérer la lutte contre la pauvreté et l'extension de la protection sociale des groupes vulnérables

Ces axes d'intervention ainsi déclinés s'inscrivent parfaitement dans le schéma de réalisation du Cadre de Dépenses Sectorielles à moyen terme du Ministère pour la période 2013-2017 et visent à apporter des réponses aux nombreux enjeux et défis du secteur qui ont pour noms:

-Préservation des valeurs familiales nationales et valorisation du potentiel productif des familles

-Autonomisation des femmes et des jeunes filles à partir d'une politique volontariste de renforcement de leurs capacités

techniques et managériales ainsi que leur accès aux actifs économiques

-Poursuite de la lutte contre la vulnérabilité des enfants selon une approche Droit et d'inclusion économique

-Poursuite des efforts pour l'amélioration de l'environnement de la politique de la Microfinance et de l'entrepreneuriat féminin

-Accélération du processus d'atteinte des OMD et du développement économique et social dans le cadre de la lutte contre la pauvreté et l'Initiative Nationale de Protection Sociale des Groupes Vulnérables.

Sous ce rapport les différentes actions mises en œuvre concourent à l'autonomisation des femmes et contribuent à assurer leur pleine participation aux activités économiques et sociales.

Ainsi grâce à l'essor de la Microfinance, beaucoup de femmes et de jeunes accèdent au financement pour développer des activités contribuant à l'amélioration de leurs conditions de vie.

A ce titre, le Programme d'alphabétisation et d'apprentissage de Métiers(PALAM),le Programme Intégré de Développement Economique et Social(PIDES) ainsi que le Programme de Renforcement des Dynamiques de Développement Economiques et Sociales(PRODES) qui vient de démarrer ses activités, constituent d'importants leviers pour apporter des réponses aux problématiques de lutte contre la pauvreté et de Protection sociale.

La mise en œuvre du **PROJET D'APPUI AU DEVELOPPEMENT DE L'ENTREPRENARIAT ET DE L'EMPLOI DES JEUNES** sur financement BID ainsi que la contribution attendue dans l'exécution du **PROGRAMME D'APPUI A LA PROMOTION DE L'EMPLOI DES JEUNES ET DES FEMMES** financé par la BAD, rentrent dans ce cadre.

Par ailleurs des mécanismes tels que le Fonds National de l'Entreprenariat féminin, le Fonds National de Crédit pour les femmes ainsi que le Fonds d'Impulsion de la Microfinance sont destinés à promouvoir l'entreprenariat féminin.

In fine, les Centres Départementaux d'assistance et de Formation pour la femme construits dans différents Départements du Pays constituent des pôles potentiels pour le développement des initiatives locales des femmes et pourraient en outre servir de cadres pour l'éclosion et la multiplication de centre d'incubation de projets et/ou de microprojets d'entreprise.

Telle est, Mesdames et Messieurs, l'économie des actions développées par le Département pour être en phase avec les orientations et missions assignées par les plus hautes autorités de ce pays.

je vous remercie de votre aimable attention ;